



Chabbat ת"ב
Bo
10 Chevat 5784
20 Janvier 2024

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 25	17 : 41
Paris	17 : 08	18 : 21
Marseille	17 : 14	18 : 20
Lyon	17 : 09	18 : 17
Strasbourg	16 : 48	18 : 00

N° 371

La Parole du Rav Brand

« D.ieu dit à Moché : Va vers Pharaon, car J'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs pour faire éclater Mes miracles au milieu d'eux. C'est aussi pour que tu racontes à ton fils, et au fils de ton fils, comment j'ai traité les Égyptiens, et quels miracles J'ai fait éclater au milieu d'eux, et afin que vous sachiez Je suis D.ieu » (Chémot 10,1-2).

Pourquoi D.ieu endurec-it le cœur de Pharaon ? Afin de pouvoir multiplier Ses miracles, et que les fils et petits-fils des Hébreux racontent à leurs descendants les merveilles que D.ieu opéra en Égypte. Cela voudrait-il dire que D.ieu n'est pas intéressé par le repentir des pécheurs ? Pourtant le jour de Kippour, nous disons dans la prière de la Néïla : «D.ieu ne veut pas la mort du méchant, mais qu'il se repente et vive » (Ye'hezkel 33,11). Mais ici, c'est spécial : D.ieu savait que le Pharaon ne se repentirait pas de bon cœur, et au cas où il renverrait les juifs, il ne le ferait que pour échapper aux châtements. D.ieu décida alors qu'ils ne seraient pas renvoyés avant la dixième plaie, afin de pouvoir exposer la multiplication de Ses merveilles. La chute vertigineuse de l'empire le plus puissant du monde pour désobéissance aux ordres divins apprendrait dès lors à tous les méchants à faire attention, et à ne pas s'ancrer dans leur refus, de peur que D.ieu leur ferme les portes de la Techouva.

Ce point, le Rambam l'explique ainsi : « Il est dit dans la Torah : "J'endurcirai le cœur de Pharaon", car il avait fauté de lui-même au début, en faisant du mal aux juifs qui habitaient sur sa terre : et c'est pour cela que HaKadoch Baroukh Hou endurec-it son cœur. Pourquoi l'ordre donné par D.ieu au maître de l'Égypte – "Renvoie le peuple et repens-toi" – lui fut-il communiqué par Moché, alors qu'il avait déjà dit que le Pharaon ne le renverrait pas ? Pour faire savoir au monde entier que lorsque HaKadoch Baroukh Hou décide d'interdire à tel pécheur l'accès au repentir, celui-ci ne pourra pas se repentir, et mourra avec le mal qu'il a fait de

son plein gré et tout au début » (Rambam, Techouva 6,3). Toutefois, cet enseignement est un mérite pour Pharaon, et diminue quelque peu sa faute. On sait que le recyclage est à la mode, comme l'affirme le proverbe : « Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme ». Le fait est que D.ieu n'aime pas le gaspillage : Il agit en recyclant les énergies et les événements. Si le fourrage a été créé pour nourrir les animaux, tout ce qui n'a pas été digéré n'est pas pour autant perdu : il va se transformer en détrit, servir d'engrais et permettre l'apparition d'une nouvelle vie. Si Adam n'avait pas fauté, il ne serait pas mort : il aurait alors pu manger les fruits du Paradis sans fournir d'efforts. Mais comme il a fauté, et qu'il doit dorénavant « gagner son pain à la sueur de son front » et qu'il doit mourir, les hommes des pompes funèbres ont trouvé, grâce à lui, leurs moyens de subsistance. Sans faute, pas de maladie. La faute mène à la maladie qui – elle – permet aux hommes qui travaillent dans le secteur de la santé de gagner leur vie. Sans faute, pas de pauvreté. A cause de la faute, il y a des pauvres, et grâce à eux, les riches offrent de la tsédaka et seront sauvés des affres de l'enfer (Baba Batra 10a). En fait, D.ieu commence par œuvrer un plan A. Au cas où les erreurs des humains empêcheraient sa réalisation, D.ieu prévoit un plan B, puis C, et D, etc. C'est le sens de ce qui arriva au Pharaon. N'ayant pas accompli le plan A divin – à savoir renvoyer les juifs – D.ieu appliqua Son plan B : c'est-à-dire le châtier pour obtenir son repentir. Mais comme Pharaon s'obstina à ne pas obtempérer, même après les cinq premières plaies, D.ieu mit alors en route Son plan C. Il lui endurec-it le cœur afin de lui barrer le chemin de la Techouva, multipliant parallèlement Ses prodiges pour que les fils et petits-fils des Hébreux puissent raconter à jamais les merveilles que D.ieu réalisa.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

Montée 1 : Moché et Aharon viennent chez Paro pour lui annoncer que Hachem allait lui envoyer la plaie des sauterelles. Elles mangeront le reste des récoltes laissées par la grêle. Elles rentreront également dans les maisons. Les serviteurs de Paro lui font part de leur désarroi de la situation. Ils demandent à Paro que les béné Israël quittent le pays. Paro propose à Moché d'envoyer les hommes servir Hachem. Moché refuse.

Montée 2 : Moché leva sa main sur l'Égypte et Hachem fit souffler un vent d'est qui importa les sauterelles. La terre s'obscurcit par le grand nombre de sauterelles. Paro demande à Moché de lui enlever cette plaie. Moché pria et les sauterelles s'envolèrent avec un vent d'ouest. Moché leva sa main et il y eut une obscurité totale pendant 3 jours. Les 3 jours qui suivirent, l'obscurité s'épaissit et empêcha même les Égyptiens de se déplacer.

Montée 3 : Paro proposa à Moché de sortir avec les femmes et les enfants, mais pas avec le bétail. Moché rétorqua que même Paro allait leur donner du bétail. Paro lui annonça alors que la prochaine fois qu'il le verrait, il le tuerait. Hachem annonce à Moché la dernière plaie, mais avant, les béné Israël devaient demander aux voisins égyptiens de leur donner leurs habits, de l'or et de l'argent.

Montée 4 : Hachem annonça que tous les premiers-nés égyptiens mourront à la moitié de la nuit du 15 Nissan. Hachem donna la 1^{ère} mitsva au peuple d'Israël, celle du Roch 'hodech, symbole d'un renouveau. Il leur donna d'autres mitsvot à respecter, certaines ponctuellement, d'autres pour l'avenir.

Le 10 Nissan : Attacher un agneau au pied de leur lit et le garder en surveillance jusqu'au 14.

Le 14 Nissan : Faire la ché'hita de cet agneau, mettre le sang sur les poteaux et le linteau de la porte de la maison. Faire la mila.

Le 15 Nissan : - Manger la viande du korban pessa'h, accompagnée de matsa et maror.
- La viande ne sera mangée que grillée.
- Manger précipitamment
- Vous ne laisserez pas de viande jusqu'au matin.
- Vous ne sortirez pas de chez vous.
- Vous mangerez des matsot 7 jours.
- Vous éliminerez le 'hamets, car celui qui en mange sera hayav karet.
- Vous ne travaillerez pas le 15 et le 21 Nissan.
- Rester confiné chez soi jusqu'au matin.

Montée 5 : Moché expliqua les lois à respecter aux béné Israël. Ainsi, les béné Israël expliqueront à leurs enfants, que nous fêtons Pessa'h, parce que Hachem a eu pitié de nos maisons, lorsqu'il a frappé l'Égypte.

Montée 6 : A la moitié de la nuit, Hachem frappa tous les premiers-nés égyptiens. Paro courut chercher Moché et leur ordonna de partir tous avec tout ce qu'il leur appartient. Le peuple sortit le matin, avec leur pâte sur leurs épaules. Les béné Israël voyagèrent jusqu'à Soukot, où les nuées apparurent pour les accompagner. Hachem donna ensuite les lois du korban Pessa'h pour les générations à venir.

Montée 7 : Moché explique aux béné Israël, qu'on gardera la fête de Pessa'h continuellement. Il faudra raconter à son fils l'épisode égyptien. Aussi, on le mettra en signe sur le bras et en souvenir sur la tête (les téfilin). On lui racontera comment Paro refusa de nous laisser sortir, alors Hachem a tué les premiers-nés, c'est pourquoi, je rachète mon premier-né et je donne à Hachem le premier-né animal.

Pour aller plus loin...

- 1) Il est écrit à propos de la plaie de Arbé (10-14) : «Vayana'h békhol guévou Mitsrayim ». Et le Baal Hatourim d'expliquer : «Bien que le "Arbé se posa" sur tout le territoire d'Égypte, et dévora toutes les récoltes que la plaie de la grêle épargna, cette plaie s'arrêta le Chabbat : «Vayana'h bayom hachévi ». Pour quelle raison les sauterelles ne dévorèrent pas les récoltes durant le Chabbat, alors qu'il n'est pas interdit pour les bêtes d'être « tolech mine hamé'houbar » (cueillir des végétaux) durant Chabbat (voir Rachi 23-12 au nom de la Mékhilta) ?
- 2) Il est écrit à propos de la plaie de 'Hochekh (10-21) : «Vayamech 'hochekh ». À quel enseignement pourrait faire allusion l'expression «vayamech» ?
- 3) Il est écrit (10-28) : «Vayomer lo paro : lekh méalaï ... ki béyom réotekha fanaï tamoute ». Quelle kavana avait Pharaon lorsqu'il déclara à Moché : « ki béyom réotekha fanaï tamoute» ?
- 4) Il est écrit au sujet du 1^{er} commandement prescrit au peuple d'Israël (12-2) : «ha'hodech hazé lakhem roch 'hodachim, richone hou lakhem lé'hodché hachana ». De quelle manière témoignons-nous concrètement de l'importance capitale de la néoménie ?
- 5) Il est écrit (13-2) : « Kadech li khol békhor pètère kol ré'hem bivné Israël baadam ouvabéhéma li hou ». À quel enseignement font allusion les deux derniers mots ("li hou") de ce verset ?
- 6) Il est écrit (13-7) : « Matsot yéakhel ète chivate hayamim ». La Torah a choisi d'employer ici le terme « hayamim » et non le terme « yamim », quelle en est la raison ?

Yaacov Guetta



Jeu de mots : Quand le champ est ouvert, la voie est libre.

Devinettes

- 1) Quel vent Hachem a-t-il fait souffler pour envoyer les sauterelles en Egypte ? (Rachi, 10-13)
- 2) Comment la Torah appelle-t-elle le vent de l'Ouest ? (Rachi, 10-19)
- 3) A quel moment de la journée Hachem a-t-il montré la nouvelle lune à Moché ? (Rachi, 12-2)

- 4) Dans la paracha, le mot « Na » signifie autre chose qu'une demande. Que peut-il signifier d'autre ? (Rachi, 12-9)
- 5) Pourquoi le Korban Pessah est-il appelé ainsi ? (Rachi, 12-11)
- 6) Où voit-on dans la Paracha la grande émouna des bené Israël ? (Rachi, 12-39)

Réponses aux questions

1) Il est permis de laisser sa bête brouter dans son champ pendant Chabbat, uniquement lorsque le but est de permettre à cette dernière d'assouvir sa faim. Cependant, si la kavana de cette bête est de détruire délibérément les récoltes tout en mangeant, c'est interdit. Or, le Yérouchalmi (Taanit 3-6) déclare que le "Arbé" a l'habitude de manger même des choses qui ne sont pas aptes à être consommées (même si ces sauterelles ne sont pas affamées, et ne ressentent donc pas le besoin de manger ces choses) ; si bien que son intention est donc de faire disparaître, "de détruire définitivement" ("lé'hassel", verbe apparenté au mot "hassil", terme désignant une variété de sauterelles) toutes végétations. Voilà pourquoi il est dit au sujet de la plaie de "Arbé" (s'abattant sur tout le territoire égyptien: "vayana'h békhol guévoul mitsrayim") : « Vayana'h bayom hachéviï » (expression montrant que le "Arbé" cessa d'être actif durant Chabbat). (Rav 'Haim Kanievski rapporté par le Sefer "Mérapessine igrei", responsa sur la Hagada de Pessa'h)

2) Le Midrach Rabba enseigne : « les ténèbres étaient opaques (palpables) comme l'épaisseur d'une pièce d'un dinar ("av kédinar"). Or, la guématria du terme "vayamech" (356) est la même que : « Av kédinar ». ("Kaf Hacoheh", du Rav Avraham Hacoheh Yits'haki, Sefer imprimé à Livourne en 1835)

3) Pharaon déclara à Moché : « le jour où tu reviendras me voir » ("béyom réotekha fanai"), je te livrerai entre les mains de deux hommes de ton peuple qui réclameront un jour ta mort (lorsqu'ils te dénoncèrent auprès

de mes autorités pour avoir tué un de mes contremaîtres frappant un Hébreu) : Il s'agit de Datan et Aviram » ("et tu mourras", "tamoute" certainement sous leurs coups). (Otsar Haplaote, p. 118, au nom du Targoum Yonathan Ben Ouziel).

4) Le Kaf Ha'haïm rapporte (Ora'h 'Haim, 419,2) et développe largement l'importance d'honorer le jour de Roch 'Hodech. Il déclare en effet au nom du Ran : "Chaque homme a le devoir de faire une séouda sur du pain et de réciter à la fin le Birkat Hamazon.

Et Rabbi Yaacov 'Haim Sofer de rajouter : On fera la bénédiction de "hamotssi lé'hem mine haaretz" sur deux pains, afin d'honorer ce jour plus que les jours de 'hol ! ("Otsar Chaachouim" p.199)

5) De la même manière que Eliahou Hanavi est présent lors de chaque "Brit Mila", il en est de même pour chaque "pidyone haben" ("rachat du premier-né").

Remez Ladavar : Les lettres (lamed-youod et hé-vav-alef) composant l'expression « li hou » que la Torah emploie dans ce verset (13-2) concernant la mitsva du rachat du 1^{er} né, forme le nom de Eliahou. ("Divrei Naftali" au nom du "Yisma'h Moché").

6) Tout celui qui veille à consommer de la Matsa durant les 7 jours de Pessa'h, est considéré comme étant l'associé de D... dans l'œuvre de la création du monde !

Remez Ladavar : l'expression « chivate hayamim » est à mettre en parallèle avec la même expression concernant les 7 fameux jours de la création du monde (au sujet desquels l'expression "chivate hayamim" est employée. Exemple : "Or chivate hayamim" (Sefer Harokéa'h, hilkhote Pessa'h, ote 291)

Petite anecdote

Le Rav 'Obadia Yosseph Ztsl a passé un Chabbat de juin à Sarcelles, il y a près de 35 ans. En cette période d'été, la Chkia était aux environs de 21h55, Chabbat sortait 66 minutes plus tard.

Après la Séouda Chlichit, pendant sa Dracha, environ 50 minutes après la Chkia, le Rav regarde sa montre et s'étonne : « Vous suivez Rabbénou Tam ici ? » On lui répond que « non, Chabbat n'est pas encore sorti ». Il paraissait surpris, comme s'il découvrait un phénomène qu'il ne connaissait pas. Au fait, il vivait avec nous, en direct, nos longs Chabbatot de juin. Ajouté à cela, le ciel semblait encore un peu clair à ce moment. Le Rav s'arrêta un court instant, puis continua son Chiour. Au fait, pour le Rav, en Erets, 40 minutes

environ après la Chkia, c'est la sortie habituelle de Chabbat et vingt minutes plus tard, soit près d'une heure après la Chkia, c'est celle de Rabbénou Tam. Là, nous étions à 50 minutes après la Chkia, c'est-à-dire entre la sortie du Chabbat et celle de Rabbénou Tam, en Erets-Israël. C'est pourquoi il s'interrogeait.

Peu de personnes présentes ont saisi le sens de ses propos. La grande majorité, n'étant pas au fait de ce sujet, a tout simplement compris que l'on pouvait terminer le Chabbat plus tôt, 50 minutes après la Chkia et qu'au-delà, ce serait presque la sortie de Rabbénou Tam. En réalité, le Rav s'étonnait de la durée de notre crépuscule.

C'est, à notre avis, l'une des raisons pour lesquelles le Rav Ztsl n'a jamais cherché à introduire ses horaires en France, incompatibles avec la topographie du pays.

Yosseph Stioui

A) Si on désire manger 2 aliments qui ont la même bérahka, y a-t-il une priorité à respecter pour choisir celui sur lequel on fera la bérahka ?

B) Qu'en est-il pour 2 aliments de bénédictions différentes ?

Tout d'abord, il est important de savoir que lorsque l'on désire manger différents aliments, nos Sages ont institué de le faire dans un ordre précis afin que la bénédiction soit dite sur le meilleur aliment et de plus grande importance. Les Sages voient dans cet acte un embellissement de la Mitsva, car il est plus honorable pour Hachem de Le louer sur ce qui est de meilleure qualité [Darké Moché 177,1].

A) En ce qui concerne les fruits de la même bénédiction :

On devra donner la priorité à un des 7 fruits d'Israël dont l'ordre est le suivant : Olive/Datte/Raisin/Figue/Grenade (car la guemara Berakhot 41b rapporte que plus l'aliment est proche du mot "Erets" dans le verset de la Torah, plus il est important).

Il est à noter qu'une fois la berakha récitée, il ne sera pas nécessaire de suivre l'ordre du verset de la Torah car en effet, comme expliqué plus haut, la halakha de priorité concerne uniquement l'aliment sur lequel on désire réciter la brakha [Rav Vozner (Malbouché Mordehai 1,4); Rav Elyachiv (Chiouré berahote p.447)].

Si on n'a pas devant nous un de ces 7 fruits, on commencera alors par celui que l'on préfère. Ex : J'ai devant moi une pomme et une pêche et je préfère la pêche ; on récitera alors la berakha sur la pêche. Cependant, si on est attiré par la pêche mais que celle-ci n'est pas entière alors que la pomme est entière, on récitera la berakha sur la pomme, car il est plus honorable de louer Hachem sur une de Ses créatures lorsqu'elle est complète.

Résumons l'ordre : **a) Les sept fruits d'Israël b) Un fruit entier c) Un fruit qu'on préfère**

Il en est de même pour tout aliment dont la berakha est identique qu'on récitera en priorité la bénédiction sur l'aliment entier et à défaut sur celui que l'on préfère. Ex : J'ai devant moi 2 sortes de gâteaux entiers, on récitera la berakha sur le gâteau que l'on préfère. Toutefois, si le gâteau que l'on préfère n'est pas entier, on donnera alors la priorité au gâteau entier [Choul'han Âroukh 211,1 ; Michna Beroura ot 4 ; Caf Ha'hayime ot 3].

B) Dans le cas où la bénédiction des 2 aliments est différente, on commencera par l'ordre suivant: Mezonot / Haguafen / Haets ou Adama/Cheakol (même si j'ai une préférence pour un aliment précis).

Cependant, dans le cas où on me présente uniquement des fruits et légumes, on commencera par celui que l'on préfère. En effet, étant donné que selon la stricte halakha il n'y a pas de préférence entre "haets" et "adama", l'aliment qui nous est préférable sera alors prioritaire [Choul'han Âroukh 211,3/ Beour Halakha Veyech]. Et cela d'autant plus si les seuls fruits "Adama" présents sont la banane/l'ananas/fraise/fruits des bois/papaye ; où il sera alors préférable de réciter la berakha dessus même si ce n'est pas mon fruit préféré, car le fait de réciter en premier lieu "haets" risque d'acquiescer les fruits cités. [Halakha Beroura 211,20 p.548]

David Cohen

Si vous appréciez Shalshet News, vous pouvez soutenir sa parution en dédicant un numéro.

Shalshet.news@gmail.com

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Raphaël Kadir Sabban : L'ange Raphaël

Rav Raphaël Kadir Sabban est né en 1910 dans la ville de Djerba, au sud de la Tunisie. Dans sa jeunesse, il étudiait la Torah chez les Rabbanim d'Afrique du nord, dont Rabbi Mekikats Cheli (auteur de « Midracho chel Chem ») et son brillant maître Rabbi Ra'hamim 'Haï 'Havita HaCohen (auteur de « Sim'hat Cohen »). Plus d'une fois, lorsqu'ils étudiaient tous les deux dans la cour, un vent soufflait et éteignait la mèche, mais ils poursuivaient leur étude à la seule lueur de la lune. En 1930, alors qu'il n'était âgé que de 20 ans, Rav Raphaël devint le Dayan de sa ville natale. Deux ans plus tard, en 1932, il fut nommé directeur d'une école talmudique, et en 1939 membre du tribunal. En 1951, il devint Rav de la ville de Madnin. Outre ses fonctions rabbiniques, il était également le représentant officiel de la communauté face aux institutions gouvernementales de Djerba, et était à la tête de diverses institutions de Torah et de 'hessed, comme la yechiva « Or Torah », « Bikour 'Holim », « Matan Basseter », « Va'ad Batei Haknesset » et d'autres encore. En 1957, il s'installa en Israël, et dès lors, il occupa pendant 38 ans le poste de Rav de Netivot. Durant toutes ces années, il se considérait comme

responsable de la situation matérielle et spirituelle des habitants de la ville. Nombreux sont ceux qui trouvaient en lui une oreille attentive à leurs problèmes. Pendant 38 ans, il était tel un aigle protégeant ses oisillons, pour leur éviter toute difficulté halakhique ou autre dans la vie quotidienne. Il créa des institutions toraniques et diffusa la Torah dans les environs. Il s'occupait de l'éducation religieuse dans sa ville, et décréta, avec Baba Salé et d'autres grands en Torah, qu'il n'y aurait pas de cours mixtes dans la ville de Netivot. Lorsque la « Yéchivat Haneguev » fut fondée par Rav Issakhar Méir, il apporta son aide, et continuait à la soutenir durant toute sa vie. Plus tard, quand la yéchivat « Kissé Ra'hamim » fut créée, il œuvrait de toute sa force pour la plus grande gloire de la Torah. Soulignons qu'alors qu'il était directeur de la yéchivat « Kissé Ra'hamim », qui forma de nombreux disciples à l'enseignement, il mentionna dans son article « Chéva'h Hatorah Véderekh Halimoud » quelques principes pour les jeunes.

En voici quelques-uns :

1) La précision : prêter attention à chaque mot dans le langage de nos Sages et des commentateurs, et plus précisément dans le langage de Rachi. Une étude simple et exacte, avant toute discussion dialectique raffinée et pointue.

2) L'écriture : il faut habituer les élèves à écrire dès le plus jeune âge. Il faut encourager même ceux qui n'étudient pas la Guemara à noter de nouvelles

explications sur le 'Houmach.

3) Le respect envers les Sages : une attitude respectueuse envers les Sages que l'on cite et sur l'enseignement desquels on a une objection. Par exemple, on ne doit pas traiter une remarque relativement insignifiante de « problème considérable ».

4) La correspondance : il y a lieu de développer la correspondance halakhique entre les disciples eux-mêmes, et entre les maîtres et les érudits. La correspondance développe la pensée, dans l'état d'esprit d'une saine concurrence.

5) La responsabilité : il faut faire partie de ceux qui craignent l'enseignement. N'importe qui n'est pas apte à prendre une décision halakhique simplement parce qu'il étudie. Les jeunes qui organisent leurs propos sous la forme de Responsa doivent noter en marge qu'il ne s'agit ni d'enseigner la halakha, ni de conseiller une conduite à tenir, mais qu'il s'agit simplement de l'étude pour elle-même. Le Rav était connu pour s'éloigner de tout honneur et de tout prestige exagéré. Le Rav Mordekhaï Eliahou dit de lui : « Plus d'une fois, quand je le rencontrais, je ne savais pas si je me tenais face à Rav Raphaël ou à l'ange Raphaël. »

Pendant la dernière année de vie, il était malade et très affaibli. Il quitta ce monde depuis Netivot en 1995. Les habitants honorent son souvenir, car il existe une rue à son nom, et également une yéchivat « Ohel Moché » à sa mémoire.

David Lasry

Réponses n°370 Vaera



Enigme 2: *Quelle ville, est surnommée dans la Torah, עיר התמרים ville des palmiers ?*

Yéricho : ואת הנגב ואת הכנר בקעת יריחו עיר התמרים (Dévarim 34,3)

Enigme 1: *Toute chose, il dévore.*

Il ronge le fer, fait disparaître l'acier et réduit les pierres en poussière. Qui est-ce ? Le temps.

Rébus :

Houx / Biche / Pâtes / Hymne / Gai / Dos / Lime

Enigme 1 : A) A-t-on le droit de faire « chéhakol » sur tous les aliments ?

B) Si quelqu'un l'a fait doit-il refaire une autre berakha ?

[Michna Berakhot 6/2. T.B. Berakhot 35a et le pirouch du Aboudaram ; Chou'hane 'Aroukh O. H, 204/1 et 206/1 (M.B. 5)].

Enigme 2 : Quatre personnes traversent un pont dangereux en pleine nuit, elles ont donc besoin d'une lampe de poche, mais elles n'en ont qu'une qui n'a que 15 minutes de batterie. Avraham peut traverser en une minute, Pinhas en deux minutes, Chimon en cinq minutes et Moché en huit minutes. Pas plus de deux personnes peuvent traverser à la fois ; et lorsque deux personnes traversent, elles doivent aller au rythme de la personne la plus lente. Comment peuvent-ils, tous les 4, traverser le pont en 15 minutes ?

Enigmes



La Question

Dans la paracha de la semaine, nous est rapportée la 8^{ème} plaie qui frappa l'Egypte, celle des sauterelles. A la fin de celle-ci, le verset nous apprend qu'il ne restait même plus une seule sauterelle dans tout le pays d'Egypte. Rachi explique que même les sauterelles qui avaient été mises en saumure furent transportées en dehors d'Egypte. Ce rachi se base sur le midrash hagadol qui raconte que ces sauterelles revinrent à la vie afin de quitter l'Egypte en compagnie de toutes les autres s'appuyant sur le vent d'ouest. Cependant, il y a lieu de s'interroger, pour quelle raison Hachem fit-il un tel miracle de ressusciter des créatures, précisément à ce moment-là sans que

cela soit un miracle indispensable au bon déroulement de la plaie ?

Afin d'apporter un élément de réponse, il est intéressant de nous pencher sur la requête de Pharaon lorsque celui-ci demande à Moché et Aharon de prier pour mettre fin à la plaie. Ainsi le verset nous dit : "... Implorez Hachem votre Dieu et qu'il ôte de moi seulement cette mort-là".

Or, puisque les plaies avaient pour vocation de dévoiler la maîtrise d'Hachem sur l'intégralité de la nature et de ces lois, Hachem décida de prendre au mot le Pharaon en réalisant précisément sa requête et prouva qu'il était en mesure d'ôter la mort elle-même, en ressuscitant les sauterelles qui pourtant avaient péri pour être conservées en saumure.

G.N.

Birkat Mordekhaï

De l'audace à l'adoration :

le chien effronté qui chante, une Leçon de Chmirat Halachon

Dans la paracha de cette semaine, il est dit : "Quant aux enfants d'Israël, pas un chien n'aboiera contre eux" (Chémot 11,7). Le Yalkout Chimoni (187) raconte que Rabbi Yichaya, disciple de Rabbi Hanina ben Dossa, se livrait à des mortifications à travers 85 jeûnes. Il s'interrogeait sur le fait que les chiens, décrits comme "effrontés de leur nature" (Yichaya 56,11), seraient autorisés à entonner le chant : "Venez ! nous voulons nous prosterner, nous incliner, ployer les genoux devant l'Éternel, notre Créateur" (Tehilim 95,6). Un ange du ciel lui répondit, lui expliquant que ce décret divin était lié aux chiens, citant le verset "Quant aux enfants d'Israël, pas un chien n'aboiera contre eux". De plus, les excréments des chiens étaient utilisés de manière privilégiée pour traiter les peaux servant à écrire les rouleaux de la Torah, les téfilines et les mezouzot.

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Enfin, l'ange lui dit qu'en réponse à sa question, il devait regarder le verset des Proverbes (Michlé 21,23) : 'Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme des détresses.'

Ces réflexions émanant des Sages sont fascinantes. L'étonnement de Rabbi Yichaya est profond. Peut-il être concevable que le chien, parmi les animaux, soit appelé à chanter et à se prosterner devant l'Éternel qui nous a créés ? Ce chant ne va-t-il pas à l'encontre de la nature audacieuse du chien ? Même après 85 jeûnes, Rabbi Yichaya n'a pas encore saisi la réponse à cette énigme. Il espère en tirer des leçons et mériter ainsi, comme aucune autre créature sauf le chien, de chanter les louanges et de se prosterner devant Dieu.

L'ange expliqua initialement qu'il s'agissait d'un décret divin concernant les chiens, citant "Quant aux enfants d'Israël, pas un chien n'aboiera contre eux". Cela soulève la question de savoir s'il s'agit d'une récompense pour une bonne action. En effet, jeter le cadavre d'une charogne en pâture au chien (Cf. Chemot 22,30) est une récompense, mais chanter ?

Dans un second temps, le secret fut révélé grâce au verset des Proverbes (21,23) : 'Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme des détresses.' Le chien a su garder sa bouche, enseignant ainsi que la préservation de la parole, évitant non seulement la médisance et la calomnie, mais également le simple fait de se taire, même pour un chien, prépare la bouche préservée à chanter. La préservation de la parole devient ainsi un acte d'humilité... et le choix de désigner le chien pour chanter, s'incliner et se soumettre devant l'Éternel se justifie par sa capacité à garder sa langue.

Une anecdote sur le Hafets Haïm souligne sa loquacité, sans pour autant tomber dans la médisance ou la calomnie. Rav Aharon Bilostozki, beau-père du Rav Moché Chapira, rapporte avoir connu deux hommes, à la fois grands orateurs et grands silencieux : Le Gaon Natan Tsvi Finkel surnommé le Saba de Slabodka, et son élève, le Rav Meïr Hadach. Les faits parlent d'eux-mêmes.

Yonathan Haik

La Force d'une parabole

Léilouy Nichmat Gavriel ben Yehoudit

Après les 7 plaies vues dans Vaéra, nous lisons cette semaine les 3 dernières plaies qui s'abattent sur le peuple égyptien. La Torah nous décrit ainsi la punition sévère infligée à l'Égypte pour avoir asservi les Béné Israël.

Une question revient régulièrement sur la légitimité de cette punition. L'exil n'avait-il pas été décrété par Hachem au préalable ? Les Égyptiens ne sont-ils pas simplement le bâton utilisé pour réaliser le projet divin ?!

Le Maguid de Douvna répond à cette question par une parabole.

Un homme avait perdu son épouse avec qui il avait peu ! Commencerais-tu à me haïr comme le fit ma belle-mère ?
" Tu te trompes mon fils ! Les faibles portions qu'elle t'envoyait étaient le reflet de sa haine à ton égard. Moi, bien au contraire, elles sont le reflet de l'amour que je te porte et du souci que je me fais de ta santé. "
Ainsi, Hachem a décrété un exil que les Égyptiens se firent un plaisir d'appliquer. Cependant, leurs intentions n'étaient pas les mêmes que les Siennes. Alors que Hachem, par ces épreuves, souhaitait nous purifier et nous rapprocher de Lui, eux, ont agi par jalousie, haine et mépris. Les punitions reçues sont donc bien justes et méritées.
(Kol rina veyechoua 49)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avraham et Sarah forment un couple magnifique qui ne se sépare jamais. C'est pourquoi, lorsqu'ils décident de faire un voyage sur la tombe de Rabbi Chimon Bar Yo'haï afin de s'élever, se recueillir et surtout prier pour toutes leurs familles, ils le font évidemment ensemble. Ils font le trajet depuis Jérusalem après leur journée de travail et arrivent donc tard avec le dernier bus sur le Kever à Méron. Chacun va prier dans un coin sans voir le temps passer, ils se retrouvent ensuite sur la place à 23h30, prêts à aller dans leur hôtel. Mais Avraham déclare à Sarah que cela fait de longs mois qu'il espère rendre visite à Rabbi David Abouhatseira pour lui demander conseil. Or, il n'a jamais trouvé le temps de le faire puisque le trajet d'où ils habitent jusqu'à Nahariya est long. Mais maintenant qu'ils sont là à Meron, pas loin, Avraham propose à son épouse de faire la route jusqu'à Nahariya. Sarah est fatiguée et avait plutôt le projet de s'écrouler sur son lit mais accepte tout de même car elle sait combien cela fera plaisir à son mari. Cependant, comme il n'y a plus de bus à cette heure-ci, ils tentent de faire de l'auto-stop en se disant que s'ils ne trouvent pas une voiture d'ici minuit, ils laisseront tomber. Avraham qui tient vraiment à rencontrer le Rav, prie en son for intérieur que Hachem les aide à trouver une voiture et promet 500 Shekels à Koupat Hair s'ils trouvent un auto-stop avant minuit. Sarah, de son côté, tombe de fatigue et prie Hachem qu'ils ne trouvent pas et promet elle aussi 180 Shekels pour cela. Il nous semblerait impossible que Hachem accepte les prières des deux mais continuez la lecture et vous apprendrez quelle est la force d'une Tefila du fond du cœur. Minuit arrive et "malheureusement" aucune voiture ne leur propose cette direction. Avraham et Sarah se dirigent donc vers leur hôtel. Mais sur la route, Avraham se rappelle qu'il a oublié de faire Arvit et décide donc de retourner sur la tombe sachant qu'il y a toujours des Minyan organisés sur place tandis que Sarah l'attendra à l'hôtel. Alors qu'il s'approche de la salle de Tefila, Avraham aperçoit un attroupement et demande donc aux personnes présentes ce qu'il se passe. On ne tarde pas à lui répondre que le Saint Rabbi David Abouhatseira est venu se recueillir sur la tombe de Rabbi Chimon Bar Yo'haï. Avraham n'en croit pas ses oreilles, il fait un Arvit tout en chanson tellement il tient à remercier Hachem et immédiatement après, il se retrouve face au Rav afin de lui poser ses questions. Vous l'avez compris, même si on peut apprendre de cette magnifique histoire la puissance d'une Tefila et la force qu'a Hachem pour solutionner tous les problèmes, Avraham et Sarah ont une question. Doivent-ils payer leurs promesses ?

Vis-à-vis de Sarah, il est évident qu'elle se doit de payer sa promesse de 180 Shekels puisque son souhait de ne pas trouver d'auto-stop s'est réalisé. La question est pour Avraham puisque la condition de son don ne s'est pas réalisée mais en fin de compte il a rencontré le Tsadik, peut-être devra-t-il tout de même faire don à la Tzedaka. Le Choul'han Aroukh (Y" D 218,1) nous enseigne que lorsqu'une personne fait un Neder (une promesse), on regarde la raison de sa promesse, c'est-à-dire on regarde la raison de son vœu et pas simplement ce qu'il a dit. C'est pourquoi, dans notre histoire où il est évident que la raison de sa promesse de don était pour rencontrer le Rav, l'auto-stop n'était qu'un moyen d'y arriver, il sera donc logique de dire qu'il devra donner 500 Shekels à Koupat Hair. On pourrait rajouter aussi que s'il était prêt à payer pour trouver une voiture, faire la route et ensuite seulement rencontrer Rabbi David, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas prêt à payer alors que Hachem lui a évité cela et a « ramené » le Tsadik sur place.

En conclusion, non seulement Sarah devra payer sa promesse mais même Avraham puisque son vœu était conditionné sur la rencontre avec le Rav, ce que Hachem lui a royalement réalisé.

(Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 353)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Vous le garderez (michmèret) jusqu'au quatorzième jour de ce mois, alors toute l'assemblée d'Israël lui fera la che'hita vers le soir » (12/6)

Rachi pose la question suivante : Le mot "michmèret" exprime ici l'idée d'examen. Il fallait pendant les quatre jours qui ont précédé la che'hita du korban Pessa'h (du 10 au 14 Nissan) vérifier qu'il ne comportait pas de défaut. Et pourquoi a-t-il fallu qu'ils prennent le korban Pessa'h 4 jours avant la che'hita alors que cela n'a pas été prescrit pour les Pessa'h suivants ?

Les commentateurs expliquent ainsi la question de Rachi : Bien que pour les Pessa'h suivants il fallait évidemment vérifier aussi que le korban Pessa'h n'a pas de défaut, cela pouvait toutefois être fait par le vendeur et chaque ben Israël pouvait acheter son korban Pessa'h le jour-même du 14 Nissan, il n'y a aucune obligation que chaque ben Israël fasse cet examen lui-même et chacun pouvait acheter le jour-même du 14 Nissan un korban Pessa'h déjà vérifié et examiné, alors qu'en Égypte, notre passouk dit que cette vérification de 4 jours incombait à chaque ben Israël, que chacun devait vérifier par lui-même et donc chacun devait acheter son korban Pessa'h le 10 Nissan et l'examiner durant 4 jours.

D'où la question de Rachi : Pourquoi cette différence ? Pourquoi en Égypte, fallait-il que chaque ben Israël s'occupe de son korban Pessa'h par lui-même ?

Rachi répond : Rabbi Mathia ben Harach a enseigné : Il est écrit « Et Je passai près de toi et Je te vis et voici, ton âge était l'âge des amours. » (Ye'hezkel 16,8). Le moment est venu d'accomplir Mon serment que J'ai fait à Avraham de délivrer ses enfants. Or, ils n'avaient dans leurs mains aucune mitsva à s'occuper afin de pouvoir les délivrer, comme il est écrit : « Mais tu étais nu et découvert » (Ye'hezkel 16,7). Aussi, Hachem leur a donné deux mitsvot : le sang de Pessa'h et le sang de la mila, lequel a été versé cette nuit-là, comme il est écrit : « Je te vis gisant dans tes sangs » (Ye'hezkel 16,6), littéralement "dans tes deux sangs"...

On pourrait se demander : A priori, il ressort de Rachi que la Guéoula a pu avoir lieu grâce au mérite du korban Pessa'h et de la brit mila. Mais voilà que Rachi a écrit dans paracha Chemot (3/12) que la Guéoula a lieu grâce au mérite que les bnei Israël acceptèrent la Torah sur le Har Sinaï !?

On pourrait proposer la réponse suivante : Dans son explication, Rachi ramène trois références à Ye'hezkel, qui nous enjoint donc à bien aller analyser ces références. Et en les analysant, on s'aperçoit que le prophète Ye'hezkel décrit la situation des bnei Israël avant leur Guéoula d'Égypte en les comparant à une jeune fille abandonnée dans un champ sans que personne ne s'en préoccupe, sans que personne ne lui fournisse le strict minimum vital. Et voilà que Hachem passe par cet endroit et décide de se marier avec cette jeune fille, mais techniquement elle n'était pas en

état « mais tu étais nue... » alors il fallait lui fournir des habits convenables et honorables pour le mariage...

À présent, on pourrait dire que la décision prise par Hachem de se marier avec cette jeune fille, c'est-à-dire la décision prise par Hachem de délivrer les bnei Israël, c'est dû au fait que les bnei Israël vont accepter la Torah sur le Har Sinaï, comme Rachi l'a dit dans paracha Chémot, par le mérite que les bnei Israël acceptèrent la Torah au Har Sinai, Hachem décide de délivrer les bnei Israël, et pour ce faire, Hachem s'occupe de tous les préparatifs du mariage, Hachem envoie les 10 plaies...

À présent que tout est prêt et que le 'Hatan (le marié, dans le nimchal de Ye'hezkel, cela correspond à Hachem) a bien décidé de se marier, à tout préparé et se trouve sous la 'houpa et attend sa Kalla (la mariée, dans le nimchal de Ye'hezkel, cela correspond aux bnei Israël), voilà qu'il y a un problème technique, la Kalla n'est pas en état de venir, elle ne possède pas de robe de mariée. Alors, le 'Hatan va lui offrir une belle robe de mariage pour qu'elle puisse venir d'une manière digne, convenable et honorable sous la 'houpa. Ainsi, les bnei Israël, après 210 ans d'esclavage, n'avaient pas d'habit spirituel suffisamment convenable du niveau d'être digne de se présenter sous la 'houpa devant un tel 'Hatan qui n'est autre que Hachem. Vu le 'Hatan, noblesse oblige. Or, après 210 ans d'esclavage en Égypte, endroit d'avoda zara et de touma, comment peut-on avoir des habits spirituels dignes pour aller sous la 'houpa avec Hachem ?! Ainsi, bien que la décision du mariage, de la Guéoula, a déjà été prise par le mérite qu'ils recevront la Torah au Har Sinaï, toutefois, techniquement, en pratique, ce mariage ne peut pas avoir lieu car la Kalla ne possède pas de robe de mariage, les bnei Israël n'ont pas les habits spirituels adéquats pour pouvoir, en pratique, aller sous la 'houpa. Alors, Hachem leur fournit une belle robe de mariage, la brit mila et le korban Pessa'h.

Il en ressort que la décision de la Guéoula, de délivrer les bnei Israël d'Égypte, c'est par le mérite que les bnei Israël acceptèrent la Torah au Har Sinaï, et techniquement, pour que cela se concrétise en pratique, c'est le mérite de la brit mila et du korban Pessa'h.

On pourrait conclure ainsi : Il est écrit dans les Neviim que Hachem a décidé de délivrer les bnei Israël, la Guéoula chéléma, par l'intermédiaire du Mashia'h annoncé par Eliahou anavi. Tout est prêt, la 'houpa est déjà dressée, il ne manque que la Kalla, nous bnei Israël. Alors mettons nos beaux habits physiques, il faut déjà préparer nos plus beaux habits, mais ce qu'il faut surtout c'est de nous revêtir de nos plus beaux habits spirituels, notamment le limoud haTorah et le 'hessed, Hachem nous attend sous la 'houpa.

« Rabbi Yo'hanan dit : Malheur à la nation qui se trouverait (voulant empêcher, interférer) au moment où Hakadosh Baroukh Hou va délivrer Ses enfants. Qui oserait mettre son habit (pour interférer) entre un lion et une lionne au moment de leur mariage ?! » (Sanhédrin 106)

Mordekhai Zerbib

Le Minhag de consommer les fruits

Il existe une coutume répandue aujourd'hui chez la plupart des juifs de manger toutes sortes de fruits le soir de Tou Bichvat, nous allons tenter de retracer l'historique de ce Minhag et d'expliquer ses raisons. Le Choul'han Aroukh (131,6) écrit qu'on ne fait pas de Ta'hanoun le jour de Tou Bichvat, le Michna Beroura l'explique d'après la Michna dans Roch Hachana (Chap 1, Michna 1) qui nous apprend que le jour de Tou Bichvat est le Roch Achana des arbres. Le Michna Beroura rajoute au nom du Maguen Avraham qui rapporte au nom de Rav Issakhar Aben Soussan (vivant à l'époque du Arizal au 16e siècle) que c'est pourquoi les Ashenazim ont l'habitude de manger beaucoup de fruits ce jour-là. Certains expliquent qu'il fait référence au Rav Itshak Ashkénazi (le Arizal) d'où le Minhag aurait commencé. Le Caf Ha'haïm écrit qu'ainsi ont l'habitude aussi certains Sfaradim. Cependant, ce Minhag ne fut véritablement connu et répandu qu'à travers le Sefer Hemdat Yamim dont on ne connaît pas vraiment l'auteur mais qui fut édité pour la première fois en 1728, et qui écrit l'importance de cette coutume aussi dans la Torah cachée. Il est intéressant de noter qu'il lui trouve une source dans le Yérouchalmi Kidouchine qui nous enseigne que l'homme donnera justice sur ce qu'il a vu de la création d'Hachem et qu'il n'en a pas mangé (car il aurait pu glorifier Hachem avec). Le Yérouchalmi rajoute ensuite que c'est pourquoi Rabbi Lazar avait l'habitude une fois par an de goûter un peu de chaque fruit et certains disent qu'il s'agissait de Tou Bichvat.

Pourquoi ?

Le Sefer Adné Paz écrit qu'ainsi, on se rappellera qu'il s'agit du Roch Hachana des arbres et on priera pour leurs fruits.

Le Knéssèt Ye'hezkel dans la même idée explique qu'on se rappellera des Mitsvot de Maasser Troumot et Orla qui dépendent de ce jour. D'autres écrivent qu'en faisant les Brakhot, on se souviendra en ce jour si important qu'Hachem est La source de tous nos bienfaits. Certains expliquent qu'ainsi on montre l'importance et l'amour qu'on a pour la terre d'Israël. Enfin, le Maguen Avraham écrit tout simplement qu'en cela, on montre la grandeur de ce jour.

Combien de fruits ?

Certains disent qu'on en achètera et consommera le plus possible et ainsi faisait le Rav Sitruk z'tl qui en avait certaines années 75 à sa table. D'autres prennent 50 fruits. D'autres 30 divisés en trois groupes, 10 qui se consomment entièrement (peaux plus pépins), 10 qui ne se consomment qu'extérieurement mais pas à l'intérieur du fait de leur noyau comme la datte ou la pêche, et enfin 10 dont l'intérieur se mange

mais pas l'extérieur du fait de leur écorce comme la noix. Le Sefer Ateret Yechoua écrit au nom du Arizal d'en manger 16 d'autres écrivent 15 en contrepartie des 15 Michnayot de Massekhet Pea ou bien en lisant les 15 Chir Lamaalot ou en rapport avec le 15 Chevat. Certains en mangent 13 pour la valeur numérique du mot Ehad et enfin le Hemdat Yamim écrit qu'il en faudra au minimum 12.



Lesquels ?

Le Caf Ahaïm écrit qu'il est bien d'avoir à sa table les fruits d'Israël car c'est le Roch Achana pour les Mitsvot de Orla et autres qui dépendent de la terre d'Israel. D'autres s'efforcent d'avoir un fruit sur lequel on pourra faire Chééhiyanou dessus (c'est-à-dire un fruit de saison qui n'est pas fréquent toute l'année et qu'on n'a pas encore mangé, comme le Kaki, litchi ou clémentine). Certains prennent aussi de la confiture d'Etrog en priant pour trouver un bel Etrog cette année, et de la caroube. Enfin, certains écrivent qu'il faudra éviter des prendre des fruits de la terre car c'est le Roch Hachana des arbres et pas de la terre.

En conclusion, il est clair que le type et le nombre de fruits n'est pas le plus important en ce jour, mais on profitera plutôt de ce jour considérable pour prier Hachem de nous donner une belle année mais surtout le remercier pour tous Ses bienfaits qui nous inondent tout au long de l'année et pas seulement par des fruits au goût si différent et au couleurs si variées et appétissantes mais tout simplement en nous donnant la vie, la santé et la chose la plus chère à nos yeux, nos propres fruits, nos enfants.

Haim Bellity

Tou Bichvat : Fête d'un potentiel à exploiter

Comme nous l'entonnons gaiement dans la célèbre comptine : « Tou Bichvat est arrivé, c'est la fête des arbres » ! ("Tou Bichvat higuïya 'hag lailanot"!)

Or, la nature semble en cette période quasiment morte, le froid est toujours bien rude, et les nuits encore très longues... . Ne serait-il donc pas plus judicieux de célébrer le festival des arbres au printemps ?!

Le Rav Chimchon Raphaël Hirsh rapporte souvent dans ses Séfarim, que les hommes ont tendance à porter des jugements hâtifs et superficiels, alors que la Torah nous invite à être circonspect dans le Din, et à nous attacher à l'intériorité des choses, comme il est dit (Avot 1-1 : "Soyez circonspect dans le jugement !". Avot 4-20 : "Ne regarde pas l'apparence d'une

chose ; par exemple l'extérieur d'une cruche, mais plutôt ce qu'il y a à l'intérieur de cette dernière).

Dans la culture occidentale, l'hiver a une connotation négative. Il incarne la vieillesse, le déclin, la mélancolie et l'obscurité. Pourtant, si Hachem l'a créé, il est tout aussi important pour la nature que les autres saisons. On constate en effet que le froid hivernal, la pluie, la neige et le vent, ont une action nettoyante, fortifiante et purificatrice sur les arbres. C'est bien ce nettoyage annuel qui assurera et permettra aux arbres de produire des fruits de bonne qualité aux cours des saisons suivantes.

D'ailleurs, le mot hébraïque " horef " désignant au sens premier l'hiver, est bien loin d'évoquer la vieillesse. En effet, ce terme signifie aussi " la prime jeunesse ", cette tranche de vie durant laquelle nos potentialités encore endormies commencent peu à peu à s'épanouir.

C'est ainsi, comme l'explique le Méiri (et le développe très largement Rabbi Na'hman de Breslev dans son fameux Sefer "Likoutei Moharane"), que ce temps de Tou Bichvat vient nous reconforter au plus noir de l'hiver, en nous enseignant que les épreuves et les difficultés que nous traversons, ainsi que les nombreux sacrifices qui nous sont demandés durant notre existence, doivent être perçus comme des opportunités que Hachem nous offre (à l'instar d'une graine "qui n'aspire" kavyakhol qu'à germer et pousser, pour devenir par la suite un bel arbre fruitier) afin de renforcer notre Emouna et développer ainsi des qualités insoupçonnées sommeillant au plus profond de notre être.

Et si les rudesses de l'hiver "ne construisaient pas" (et ne préparaient pas) le "beau printemps de la Guéoula" qui ne saurait tarder, et que nous attendons ardemment !

Yaacov Guetta

Rébus



Les plantes : Symbole de délivrance

**באחד בשבט ראש השנה לאילן כדברי בית שמאי
בית הלל אומרים בחמישה עשר בו**

Il est dit qu'à l'époque précédant la venue du Machia'h, nous serons les témoins d'événements signalant son approche (Sanhédrin 98a). Les deux signes précurseurs du Machiah annoncent aussi la reconstruction du Beth Hamikdash et le retour de la prophétie sur la terre d'Israël. Le repeuplement de la terre d'Israël (malgré les événements actuels) par le peuple juif ouvre la voie de cette grande époque messianique.

Un des signes les plus importants annonçant cette grande époque est le rassemblement du peuple juif de la Diaspora et le repeuplement de la terre d'Israël. Comme il est dit dans une prophétie d'Ezechiel (36;08) cette Terre sera cultivée et fleurira en ce temps : « Et vous, montagnes d'Israël vous donnerez votre feuillage et vous porterez votre fruit pour mon peuple d'Israël, car ils sont près de revenir »

Le Talmud Sanhédrin (98a) enseigne qu'aucun événement ne signale aussi bien la venue du Machia'h que le fait que notre terre donnera de nouveau ses fruits. Aujourd'hui, les fruits d'Israël sont vendus à travers le monde. Cette même terre qui a refusé de donner ses fruits aux occupants étrangers tant que les juifs n'y vivaient pas et ne s'y étaient pas installés, a véritablement reconnu ses enfants après leur retour longuement attendu et leur souhaite à nouveau la bienvenue.

Les plantes sont également symbole de Yéchoua (délivrance). Nous le voyons dans la paratcha Bechalach:

« D. Indiqua à Moché un morceau de bois qu'il jeta dans l'eau et l'eau devint potable (pour que le peuple d'Israel puisse boire cette eau dans le désert).»

Comme à l'épisode de Mara, la vie peut nous paraître pleine d'amertume, cependant, c'est à nous de choisir d'y voir et d'y introduire une certaine douceur. Quoi de mieux que la fête de Tou bichvat pour observer la vie avec les bonnes lunettes et d'ainsi pouvoir obtenir la délivrance finale rapidement de nos jours. **YD**

De tous les arbres tu consommeras

Le soir de Tou Bichvat, qui est pour le calendrier hébraïque le nouvel an des arbres, il est de coutume de consommer la plus grande variété de fruits que nous pouvons avoir à disposition.

Parmi cette profusion, sont mis à l'honneur les 7 fruits de la terre d'Israël et également une autre espèce que nous avons l'habitude de conserver pour être consommée particulièrement ce jour-là : le Etrog (le cédrat).



Comment comprendre l'importance donnée à ce fruit en particulier ne faisant pourtant pas partie des fruits servant à faire la louange de la terre d'Israël ?

Dans la paracha de Béréchit, Hachem ordonne à Adam : de tout arbre du jardin tu consommeras. Et

Remercions Hachem pour tout...

A Tou Bichvat nous avons l'habitude de consommer toutes sortes de fruits et ainsi remercier Hakadoch Baroukh Hou pour tout ce qu'Il a créé et tout ce qu'Il fait pour nous.

La guemara dans le traité Berakhot (48b) nous présente l'ordre du birkat hamazon que nous récitons après le repas : "Voici l'ordre : la première berakha c'est birkat hazan, la deuxième c'est birkat haarets". C'est-à-dire que nous remercions Hachem pour le repas et aussi pour la terre qui nous a été donnée et sur laquelle nous avons pu faire pousser toute cette nourriture.

Cette façon de remercier nous paraît étrange, demande le rav Bentsion Brouk (1904-1985) dans son livre "Hegyoné moussar": pourquoi remercions-nous aussi Hachem pour la terre, cela aurait été suffisant pour le repas ?

Prenons l'exemple d'un invité qui, à la fin du festin, pour féliciter son hôte, le remercie pour le bon menu qu'il lui a servi, mais aussi pour l'endroit de la maison qu'il lui a prêté afin qu'il puisse rentrer, pour la chaise sur laquelle il s'est assis, ainsi que la table et les couverts. Il est évident que cette personne va être prise aux yeux de son hôte comme un plaisantin : elle ne sera pas prise au sérieux. En effet, tout était déjà là avant que l'invité arrive, il n'a rien fait de plus, mis à part le repas. Pourquoi alors être reconnaissant pour tout le reste ?

De même, pourquoi remercier Hakadoch Baroukh Hou aussi pour la terre ?

Pour répondre à cette question, le Rav nous montre une autre façon de "voir les choses" : Imaginons une personne qui est perdue dans un désert aride, rien à l'horizon si ce n'est du sable

et encore du sable, le soleil qui tape fort et notre ami qui marche tout seul sans provision et sans abri. Il ne souhaite qu'une chose : de l'ombre et pouvoir se désaltérer et manger.

Soudain, apparaît un hélicoptère qui atterrit devant lui, son pilote lui descend de l'appareil tout ce qu'il désire : une table dressée, une chaise et tout ce qu'il souhaite sur la table, le tout dans une tente climatisée et il lui dit : "voilà, tout ce que j'ai emmené t'est destiné. Installe-toi, Lehaim".

Est-ce qu'à ce moment-là notre ami va remercier son bienfaiteur uniquement pour le repas ? Certainement pas, il va le remercier pour chaque petit détail qui lui a été mis à disposition.

Avec cette parabole, nous pouvons répondre à notre question : Hakadoch Baroukh Hou renouvelle à chaque instant la création du monde, ce n'est pas comme on peut l'imaginer, des choses qui restent et qui vieillissent, mais chaque seconde est une nouvelle création qui vient du néant.

Nous comprenons donc pourquoi nous remercions Hachem sur tout ce qu'Il nous a fait, puisque tout est nouveau, à l'image du voyageur errant qui, dans le désert, n'a rien autour de lui et d'un coup son bienfaiteur lui emmène.

Alors, c'est à ce moment que nous remercions l'Éternel de nous avoir tout donné jusqu'au plus petit détail.

A l'image du birkat hamazon que nous récitons à la fin du repas, que nous puissions aussi remercier très bientôt Hakadoch Baroukh Hou pour tous les miracles qu'Il aura faits pour nous emmener le Machiah tant attendu et la construction du Beth Hamikdash, nous Le remercierons alors à la fin pour tout ce qui s'est passé. Amen !!!

Eliahou Zana



de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne consommeras point de lui car le jour où tu en consommeras, tu mourras.

Nos Sages apprennent de ces versets qu'Adam avait pour commandement de consommer de TOUS les arbres du jardin y compris de l'arbre de la connaissance. En effet, si tel n'avait pas été le cas, le verset aurait dû nous dire : tu consommeras de tous les arbres du jardin SAUF de celui de la connaissance. Dès lors, nous déduisons que la problématique ne résidait pas tant dans la consommation du fruit en lui-même, mais bien dans sa conséquence : celle d'entraîner la mort. Ainsi, afin de pouvoir s'acquitter de sa mission sans transgresser l'interdit divin, Adam aurait dû consommer au préalable de l'arbre de vie (de l'absolu) avant de consommer de celui de la connaissance (de la subjectivité).

Or, si la nature de l'arbre de vie fait consensus auprès de nos maîtres comme étant la Torah (comme il est dit c'est un arbre de vie pour ceux qui la tiennent), celle de l'arbre de la connaissance fait débat. Pour le midrash Béréchit Raba rapportant l'avis de rabbi Aba de Ako, ce fruit n'est

autre que le Etrog.

S'il en est ainsi, nous comprenons que nous devons nous tenir éloignés de ce fruit tant que nous n'avons pas ingéré la Torah. C'est ainsi qu'Adam avait même enjoint à sa femme un interdit supplémentaire : l'interdit de toucher à l'arbre de la connaissance.

Cependant, le jour de kippour, Israël reçut enfin matériellement la Torah avec la réception des secondes Tables de la Loi.

(Dès lors, il en devient logique que juste après kippour, il ne persiste plus de raison symbolique de nous interdire de toucher au Etrog et c'est donc là que nous accomplissons la mitsva de prendre le Etrog en main lors de la fête de souccot qui intervient quelques jours après.)

Ainsi, le jour de Tou Bichvat, jour consacré à la consommation de tous les fruits, nous avons pris l'habitude de consommer particulièrement du fruit de l'arbre de la connaissance une fois que nous avons pu nous imprégner au préalable de l'arbre de vie et qu'en cela, nous nous ouvrons la possibilité de consommer enfin de TOUS les fruits du jardin.

G.N.

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël